

Chronique féministe # 45 : Qu'arrivera-t-il de l'égalité dans nos régions ?

En 2007, le gouvernement du Québec adoptait une politique pour l'égalité entre les hommes et les femmes : *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*. De cette politique, six orientations importantes ont été mises de l'avant pour couvrir l'ensemble de la question de l'égalité. Depuis ce temps, deux plans d'action ont été adoptés et un troisième est en route.

Dans le cadre de ses actions, le gouvernement s'est doté d'outils pour poursuivre la marche de l'égalité pour toutes les femmes. Les trois outils sont : le maintien des structures de l'État (ministre de la condition féminine, Secrétariat à la condition féminine et Conseil du statut de la femme), trois approches pour agir sur l'égalité (spécifique, sociétale et transversale) et l'analyse différenciée selon les sexes (ADS). Ce dernier, l'ADS, est un outil qui permet de connaître, à toutes les étapes du processus de création de politiques, programmes et mesures du gouvernement, les effets distincts de ceux-ci sur les femmes et les hommes.

Localement, plusieurs actions ont été mises en œuvre dans le cadre de *l'Entente spécifique sur l'égalité entre les hommes et les femmes au Bas-Saint-Laurent*. Parmi les initiatives locales, *le Réseau de solidarité municipale du Bas-Saint-Laurent* avait comme objectif la promotion de la représentation des femmes et des jeunes en politique municipale. Ce réseau tenait à chaque année un rassemblement qui permettait aux participant.e.s de se réseauter et de recevoir des ateliers de formation ou d'information adaptés à leur besoin. De plus, un jumelage de mentorat était aussi offert afin d'accompagner les gens dans leur démarche lors d'une première mise en candidature et de leur apporter des outils adéquats.

Une autre initiative locale mise de l'avant dans le cadre de cette entente est la création de capsules pour la valorisation du rôle des pères. Ces capsules se sont faites entendre sur différentes radios du Bas-Saint-Laurent et ont traité de différents sujets pour valoriser les pères dans l'exercice de leur rôle parental. Une dizaine de capsules traitant de différents sujets ont été diffusées et Martin Larocque, comédien et conférencier s'était associé au projet en prêtant sa voix.

Aussi, plusieurs Politiques d'égalité ont vu le jour dans les municipalités du Bas-Saint-Laurent. Ces politiques sont l'aboutissement d'un travail de longue haleine de la part de comités implantés dans les différentes municipalités. Elles sont adoptées au cours des séances de conseils municipaux et viennent reconnaître officiellement la préoccupation de la municipalité concernée à viser l'égalité hommes-femmes dans sa gouvernance et son offre de services. Un plan d'action concerté et reflétant les préoccupations locales accompagne les politiques afin d'en assurer le suivi.

Plusieurs autres projets, tous aussi diversifiés les uns que les autres ont vus le jour dans le cadre de cette entente qui est aujourd'hui en péril. En effet, elle est sur le point de prendre fin, compte tenu qu'elle était portée par la Conférence régionale des Élu.e.s (CRÉ) et cette dernière fermera ses portes en mars 2016. Maintenant, qu'advient-il des initiatives en matière d'égalité dans nos régions ? C'est un questionnement auquel l'avenir répondra. Pour l'instant, des appels de projets ont été lancés à travers le Québec. Les montants accordés à cette enveloppe budgétaire sont de 1.2 millions pour tout le Québec et la répartition des montants par région se fera en fonction des demandes, mais surtout au prorata de la

population – C'est un recul pour le BSL et les régions moins densifiées. De plus, la priorité est accordée aux MRC dans le traitement des demandes, sans tenir compte de l'expertise qui a été développé au cours des années par les groupes qui ont travaillé d'arrache-pied sur des initiatives rassembleuses et concertées. Les enveloppes du Programme À égalité pour décider (grâce auxquelles les politiques d'égalité ont pu être mise en œuvre dans plusieurs municipalités) ont été coupées de moitié l'an dernier – 500,000\$ - et on ne connaît toujours pas le montant qui sera alloué pour cette année. L'avenir est bien incertain en matière d'initiatives pour l'égalité homme–femme dans nos régions...